

Compte rendu du Conseil Municipal du 1^{er} Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le premier avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Présents : Mmes BARBIER, ETCHART-DUHALDE, ECHEVERTZ, GARY, OXARANGO et MM. BARNECHE, BISCAY, HERNANDEZ

Absents excusés : Mme ETCHEVERRY et MM ETCHEBERRY, ETCHEGARAY, SOULIGNAC

Secrétaire : Mme BABIER Leire

1. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2018

Le compte administratif 2018 fait apparaître :

Pour le compte de la Commune :

- Un excédent de fonctionnement de 378 547.53 €
- Un besoin de financement en investissement de 276.287.16 € (déficit d'investissement + restes à réaliser)
- D'où un résultat de fonctionnement de 102.260.37 €, à reporter sur le budget 2019

Pour le compte de la régie de transport scolaire :

- Un excédent de fonctionnement de : 3 478.05 €
- Un excédent d'investissement de : 11 638.00 €

Ces excédents seront reportés sur le budget 2019 mais sur le budget principal. Une décision modificative sera préparé avec le concours de Mme Gabarrus, Trésorier municipal.

Pour le domaine funéraire :

- Un déficit de fonctionnement de : -236.53 € à reporter en 2019

2. VOTE TAUX 2019

Le budget 2019 a été préparé sans augmentation des taux. Le conseil municipal a décidé une fois encore de ne pas alourdir la fiscalité, l'augmentation des bases étant assez significative par elle-même.

Rappel des taux communaux 2019 comme 2018 et 2017

Taxe habitation : 10.51 %

Foncier bâti : 9.22 %

Foncier non bâti : 28.61 %

3. VOTE DES BUDGETS 2019 (voir détail sur le document joint)-BUDGET PRINCIPAL-

Budget de fonctionnement 780 909 €

Liste des principales évolutions :

Article 611 : les prestations de portage de repas sont directement facturées par les CCAS

Article 6226 : retour à la normal, les retards de paiement d'honoraires ont été soldés.

Article 6211 : baisse car non-adhésion de deux services à l'Appl (services technique et urbanisme)

Article 6288 : rattrapage 2018 et comptabilisation 2019 du service instruction urbanistique

Rattrapage 2018 et comptabilisation 2019 de la prestation Centre de loisirs
(866 € et 4 400 € car ouverture mercredi et sûrement à la Toussaint)

Article 64168 : non prévu car fin de contrat en CUI pour Mme.....

Article 64731 : non prévu car fin de paiement du chômage de Mme Larcebeau.

Article 6558 : Rattrapage 2018 et comptabilisation 2019 de la participation au RPI

(27 956 € et 50 170 €). Nous allons échelonner les paiements et les recettes que nous restions sur l'exercice voir délibération plus loin

Article 7068 : baisse des recettes car prise en charge par le CIAS

Article 7411 : baisse de la dotation globale de fonctionnement de 3 500 €

Article 6419 : Remboursement des frais de personnel que nous salarions par le RPI - Rattrapage 2018 et comptabilisation 2019 (25745 € et 36 290 €). Nous allons échelonner les paiements et les recettes que nous restions sur l'exercice

Vue d'ensemble du fonctionnement

Depenses de fonctionnement	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
011 - Charges à caractère général	142 631,90	122 696,37	131 000,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	25 908,56	24 804,53	25 550,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	73 802,02	53 341,37	57 650,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	38 879,32	40 457,47	43 700,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 042,00	4 093,00	4 100,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	147 695,83	142 140,69	135 700,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 360,40	1 243,88	
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 139,52	2 168,29	2 400,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	143 195,91	138 728,52	133 300,00
014 - Atténuations de produits	55 000,00		
65 - Autres charges de gestion courante	78 284,03	112 936,24	145 900,00
66 - Charges financières	13 718,55	12 123,07	12 015,00
67 - Charges exceptionnelles	494,00	725,37	13 600,00
Total dépenses réelles	437 824,31	390 621,74	438 215,00
Total dépenses d'ordre	317 380,38	41 829,20	342 694,00
Total dépenses de fonctionnement	755 204,69	432 450,94	780 909,00
Recettes de fonctionnement	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget primitif 2019
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	29 931,07	20 309,31	11 800,00
73 - Impôts et taxes	509 586,27	422 342,86	410 177,00
74 - Dotations, subventions et participations	149 030,05	156 742,00	145 997,00
75 - Autres produits de gestion courante	40 256,35	42 018,14	41 000,00
76 - Produits financiers	7,36	6,90	
77 - Produits exceptionnels	232 464,25	40 646,92	2 520,00
013 - Atténuations de charges	9 787,36	33 050,12	67 165,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	54 435,40	95 882,22	102 250,00
Total recettes réelles	1 025 498,11	810 998,47	780 909,00
Total recettes d'ordre	81 735,78		
Total recettes de fonctionnement	1 107 233,89	810 998,47	780 909,00

Budget d'investissement 803 858€

Accessibilité handicapés-Ecole publique et Mairie avec sa réhabilitation	85 000,00 €
Aire de jeux-fin des travaux	27 779,00 €
Voirie/Réseaux	120 000,00 €
Travaux local commercial à louer	58 000,00 €
Rénovation Fronton	25 000,00 €
Panneaux signalisation - Toponymie	10 000,00 €
Travaux Eglise : électricité, escalier, clocher et son étanchéité	15 000,00 €
Achat matériel	12 000,00 €

4. Domaine Funéraire

011 Charges à caractère général	1 563.47 €	013 Produits de services	800.00 €
002 Résultat de fonct. reporté	236.53 €	74 Produit budget général	1 000.00 €
	1 800.00 €		1 800.00 €

5. Dissolution Régie des transports scolaires

Le budget annexe créé pour individualiser les comptes de l'activité de transports scolaires non utilisé depuis l'automne 2018 est à clôturer.

La réintégration de l'actif et du passif sur le budget principal sera effectuée avec le concours de Mme Gabarrus, trésorière municipale.

6. Calendrier de paiement de notre participation au SIVU Biga Bat

02 Avril 2019 solde participation 2018: 27 956 €

02 Mai 2019 avance de trésorerie : 5 000 €

Septembre 2019 22 500 € + Solde en décembre 2019 22 500 €

7. Avance annuelle sur participation OGEC école privée

La proposition est de verser la somme de 10 000 € à l'OGEC de l'école Immaculée conception correspondant au 2/3 de la subvention de l'année 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Réunion fibre à Saint Palais, le mercredi 03 avril : calendrier d'installation

Programme d'activités pour les aînés : proposition de l'UDCCAS 64 (tablette, PC classique et ateliers aides aux aidants)

Règlementation sur la détention de chiens dangereux (déclaration à faire en mairie)

Passage de la Korrika à Ayherre Dimanche 07 avril vers 13h...

Réunion publique sur le PLUI à Ayherre le lundi 6 mai à 20h30 ou 21h

Installation de professionnels sur la commune....

Marche de l'école publique le 1er mai et marche de l'école privée le 30 juin

Rapport de stage des BTS du lycée Armand David dont 4 ou 5 vont concerner un aménagement potentiel de la carrière.

Le Maire,
Arño GASTAMBIDE